



Communiqué

Le 12 décembre 2012

LES COÛTS DE L'OPP NE CESSENT D'AUGMENTER, SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) Bon nombre des préoccupations soulevées dans le cadre de la vérification de la Police provinciale de l'Ontario en 2005 au sujet du déploiement du personnel et du contrôle des coûts sont toujours présentes aujourd'hui, mentionne le vérificateur général Jim McCarter dans son *Rapport annuel 2012*.

« Bien que les taux de criminalité et le nombre d'accidents graves de la route soient en baisse depuis un certain nombre d'années, les dépenses de l'OPP continuent de croître à un rythme bien supérieur au taux d'inflation, a dit aujourd'hui M. McCarter après la publication du Rapport. Comme la majeure partie des coûts de l'OPP est associée au salaire des agents, il est essentiel que la dotation soit fondée sur la demande réelle de services – c'est à dire qu'il faut faire en sorte de déployer le nombre adéquat d'agents au bon endroit et au moment opportun. »

La vérification a révélé que le même nombre d'agents étaient déployés durant les périodes de pointe et pendant les heures creuses du matin, et que la direction de l'OPP avait peu de contrôle sur les horaires de quart dans les détachements, presque tous les agents choisissant le quart de 12 heures, qui permet d'avoir plus de jours de congé.

Les dépenses de fonctionnement de l'OPP se sont élevées à 979 millions de dollars en 2011-2012, et les coûts en personnel ont représenté 87 % de ce montant. Les frais d'heures supplémentaires ont augmenté de 60 % depuis 2004-2005, pour atteindre 53 millions de dollars en 2011-2012. Les dépenses de l'OPP, moins les sommes recouvrées auprès des municipalités, ont augmenté de 27 % au cours des cinq dernières années, malgré la baisse des taux de criminalité et des accidents de la route graves, mais cette tendance à la hausse est similaire à celle observée pour beaucoup d'autres grands corps de police au Canada.

Le vérificateur général a notamment fait les constatations suivantes :

- L'OPP emploie un modèle de dotation vieux de presque 30 ans, qu'il utilise pour le déploiement de seulement 45 % environ des 2 800 agents affectés à des tâches de première ligne; par conséquent, les charges de travail des agents varient considérablement selon le détachement auquel ils sont affectés. En outre, l'OPP ne dispose pas d'un modèle ou d'une méthode permettant d'assurer le déploiement efficace et efficient de l'autre tranche de 2 200 agents de premières et de membres du personnel civil affectés à des détachements.
- Les agents de l'OPP sont parmi les policiers les mieux rémunérés au Canada. Les agents et les employés civils bénéficient d'avantages sociaux auxquels d'autres membres de l'administration publique de l'Ontario n'ont pas droit, notamment des prestations de retraite supérieures et d'autres indemnités.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Christine Pedias
Communications
(416) 327-2336

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter l'intégralité du *Rapport annuel 2012*,
veuillez visiter le site www.auditor.on.ca